

Filing a Complaint with the Consumers' Bureau

Information required when filing a complaint:

BE CONCISE AND DESCRIBE:

- ▶ The transaction (ex. I signed a contract with a door-to-door seller from ABC Business... I purchased a new/used vehicle from ABC Dealer...)
- ▶ Date of transaction
- ▶ What the problem is
- ▶ When the problem arose
- ▶ What was the business's response to the problem and who was spoken to
- ▶ What you are seeking to resolve the complaint

PROVIDE COPIES OF RELEVANT DOCUMENTS SUCH AS:

- ▶ Bill of sale/invoice
- ▶ Contract(s)/financing agreements, advertisement
- ▶ Receipts/proof of payment
- ▶ Warranties applicable
- ▶ Correspondence or documentation relating to the problem
- ▶ Consent forms that can be obtained from the Consumers' Bureau

ALSO PROVIDE:

- ▶ Consumer's name, address and daytime telephone number

For more information contact:

Consumers' Bureau

302-258 Portage Avenue

Winnipeg, Manitoba

R3C 0B6

Telephone: 945-3800 in Winnipeg

Toll-free in Manitoba: 1-800-782-0067

E-Mail: consumersbureau@gov.mb.ca

Web Site: www.gov.mb.ca/finance/cca/consumb/

Office Hours:
8:30 a.m. to 4:30 p.m.
Monday through Friday

Dépôt d'une plainte auprès de l'Office de la protection du consommateur

Renseignements à fournir pour le dépôt d'une plainte :

FAITES PREUVE DE CONCISION ET :

- ▶ décrivez la transaction (p. ex. J'ai signé un contrat avec un vendeur itinérant de la société ABC... J'ai acheté un nouveau véhicule ou un véhicule d'occasion du concessionnaire ABC...);
- ▶ indiquez la date de la transaction;
- ▶ expliquez la nature de votre problème;
- ▶ indiquez à quel moment le problème est survenu;
- ▶ expliquez quelle a été la réaction de l'entreprise concernant votre problème et à qui vous avez parlé;
- ▶ indiquez ce que vous espérez obtenir comme résultats pour régler cette plainte.

FOURNISSEZ UNE COPIE DE TOUS LES DOCUMENTS PERTINENTS SUIVANTS :

- ▶ acte de vente ou facture;
- ▶ contrats, accords de financement ou annonce publicitaire;
- ▶ reçus ou preuves de paiement;
- ▶ garanties applicables;
- ▶ lettres ou documents se rapportant au problème;
- ▶ formulaires de consentement que l'on peut se procurer auprès de l'Office de la protection du consommateur.

VEUILLEZ FOURNIR ÉGALEMENT LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

- ▶ Votre nom, adresse et numéro de téléphone où on peut vous joindre pendant la journée.

Heures de bureau :
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30

Pour obtenir plus de renseignements,
veuillez communiquer avec le bureau suivant :

Office de la protection du consommateur

258, avenue Portage, bureau 302

Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6

Téléphone : 945-3800 (à Winnipeg)

Numéro sans frais au Manitoba : 1 800 782-0067

Courriel : consumersbureau@gov.mb.ca

Site Web : www.gov.mb.ca/finance/cca/consumb/index.fr.html